

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-20

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 27 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à ARDUIN Annie - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL

Vu la délibération n°2023-17 approuvant le Compte Financier Unique 2022 du budget Principal,

Considérant les résultats de clôture 2022 - Budget Principal :

Considérant le résultat cumulé de l'exercice budgétaire 2022 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	122 286.88 €	530 432.90 €
Dépenses	134 037.56 €	491 982.37 €
Déficit de l'exercice	-11 750.68 €	
Excédent de l'exercice		38 450.53 €
Résultat de l'exercice (Hors restes à réaliser)	26 699.85 €	

Considérant que le résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser) prend en compte les résultats de clôture de l'exercice précédent :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat de l'exercice 2021	-1 602.94 €	74 735.83 €
Résultat de l'exercice 2022	-11 750.68 €	38 450.53 €
Solde d'exécution	-13 353.62 €	113 186.36 €
Résultat de clôture de l'exercice	99 832.74 € €	

Considérant le résultat cumulé 2022 intégrant les restes à réaliser :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Solde d'exécution	-13 353.62 €	113 186.36 €
Recettes restant à réaliser	50 870.00 €	
Dépenses restant à réaliser	50 994.22 €	
Solde d'exécution intégrant les restes à réaliser	-13 477.84 €	113 186.36 €
Résultat cumulé global	99 708.52 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Constata l'état des restes à réaliser à inscrire au budget 2023 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes restant à réaliser	50 870.00 €	-€
Dépenses restant à réaliser	50 994.22 €	-€
Total	-124.22 €	-€

Affecte le résultat de clôture au budget 2023 Eau Potable comme suit sous réserves des éléments ci-dessus :

Report en section de Fonctionnement (R002)	99 708.52 €
Report en section d'Investissement (001)	-13 353.62 €
Affectation au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisé »	13 477.84 €

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

